

essaient de les revêtir sera pris pour ce qu'il vaut.

Depuis que ce mémoire a été rédigé par M. McMahon, le Gouvernement a présenté la proposition dont nous sommes maintenant saisis de prêter de 72 à 80 millions de dollars à la *Trans-Canada* pour l'aménagement du tronçon facile du pipe-line transcanadien, depuis la frontière de l'Alberta jusqu'à Winnipeg. Ainsi donc il a infiniment aggravé ce projet déjà imprudent. Pour apaiser les susceptibilités des Canadiens en ce qui concerne la direction américaine de l'entreprise, le ministre disait qu'on mettrait en vente, au Canada, 51 p. 100 des actions de la *Trans-Canada*, de manière que la direction reste ou puisse rester entre les mains de nos compatriotes. Mais qu'il est faible et peu convaincant cet argument, eu égard aux faits exposés par M. McMahon et dont je viens de parler. Y a-t-il à la Chambre ou ailleurs, au Canada, quelqu'un pour croire que les sociétés américaines maîtresses de la *Trans-Canada* n'achèteront pas une part suffisante de ces 51 p. 100 pour conserver leur mainmise? Peut-on croire une seconde qu'elles puissent jamais, de propos délibéré, renoncer à celle-ci? Ce n'est encore là qu'un exemple parmi tant d'autres des théories invraisemblables que le ministre du Commerce, et d'autres aussi, voudraient bien nous faire avaler. C'est proprement impensable!

Qu'on me permette de m'arrêter un instant à la situation faite ici aux producteurs de gaz. Ce projet leur rapporte-t-il plus d'avantages que ne le feraient les autres solutions proposées? Non. A ce propos je reviens au témoignage de M. McMahon, tel qu'il figure au même mémoire. Consignons le quatrième point au compte rendu:

4. Les sociétés de pipe-line et d'utilité publique des grandes plaines du centre-ouest des États-Unis sont les débouchés naturels du gaz canadien et les plus capables d'acheter à un juste prix une grande quantité de gaz pour leur marché actuel. Au lieu de vendre le gaz aux compagnies existantes, la *Trans-Canada* se propose de le vendre à une compagnie qui ne peut payer un juste prix parce qu'elle n'est pas maîtresse du marché et qu'elle doit aménager au prix de millions de dollars un pipe-line inutile qui fera double emploi avec ceux qui existent simplement pour rejoindre le réseau au Tennessee, en vue de se conformer au programme des États-Unis qui exige que le gaz canadien ne soit utilisé qu'à titre complémentaire. La preuve en est que la compagnie Tennessee versera à la *Trans-Canada* 2 millions de moins par an que la *Northern Natural Gas Company*, laquelle existe déjà aux États-Unis et offrait d'acheter à peu près la même quantité de gaz canadien.

**M. Dickey:** Mais la Commission fédérale de l'énergie a rejeté l'offre.

**M. Harkness:** La Commission fédérale de l'énergie n'a pas rejeté l'offre, puisqu'il n'y avait pas de gaz canadien et qu'il ne devait pas y en avoir pendant quelque temps encore.

**M. Dickey:** L'offre a été rejetée, parce que le prix était trop élevé.

**M. Harkness:** Du point de vue des producteurs, il est indubitable que la proposition actuelle assurera aux producteurs un prix moindre dont bénéficiera la compagnie de Tennessee, des États-Unis. Le ministre a également tenté d'embrouiller la question en donnant l'exemple de la *Westcoast Transmission Company*. Mais la situation n'est pas du tout la même. De fait, la Commission fédérale de l'énergie a essayé de mettre la *Westcoast Transmission Company* à la merci du producteur américain en refusant de laisser le gaz traverser la frontière. La comparaison est fautive quand on met en regard les prix que la société obtient dans ce cas-là avec ceux qu'on pourrait obtenir à Emerson.

En plus de tout cela, le succès de la *Trans-Canada* dépend de la question de savoir si la Commission fédérale de l'énergie, aux États-Unis, accordera à la Tennessee la permission d'importer du gaz canadien à Emerson et à Niagara. Il est bien clair que cette permission ne viendra pas avant des années, si elle vient jamais, et pourtant, malgré les faits dont j'ai parlé, en annonçant la proposition, le ministre a déclaré comme l'atteste la page 3799 du *hansard* du 8 mai:

L'entreprise projetée aujourd'hui est une autre déclaration d'indépendance du Canada touchant l'aménagement d'un pipe-line entièrement canadien.

Il serait difficile d'imaginer une autre déclaration sur ce sujet qui soit plus dépourvue de sens commun. Le 9 février, la *Free Press* de Winnipeg disait de cette déclaration qu'elle qualifiait d'inepte:

Aux termes du nouveau plan, tout ce que nous pourrions réaliser sans l'approbation des États-Unis, ce sera un pipe-line qui sera une irrémédiable hérésie économique. Les contribuables canadiens vont verser 80 millions de dollars pour un éléphant blanc.

Je doute que le ministre du Commerce soit si désespérément embrouillé qu'il en vienne à croire sa propre déclaration que je viens de lire. S'il est embrouillé à ce point je ne pense pas que beaucoup d'autres Canadiens souffriront de ce que nous devrions peut-être appeler des comportements mentaux tout aussi puérils. La chose est si manifestement erronée et ridicule que je me demande comment le ministre a pu faire une telle déclaration.

Abordons maintenant un autre aspect de la question: l'argument principal dont le Gouvernement et ses partisans se servent comme appât en faveur de ce plan réside apparemment dans la nécessité absolue de construire le pipe-line immédiatement. Ils disent en effet qu'il faut entreprendre la construction immédiatement et que c'est le seul plan qui permette l'amorce des travaux